

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2007

- décide de reconduire l'ouverture d'un crédit bancaire auprès de la Caisse d'Epargne pour le montant de 45.000 euros afin de pallier aux difficultés ponctuelles de trésorerie ; approuve les conditions proposées et autorise monsieur le maire à signer l'avenant.
- approuve la création d'un blason communal et retient la dernière version proposée par Mr Jean-François BINON qu'il remercie vivement pour son aide ; souhaite que ce blason de couleur rouge qui comprend dans sa partie haute, une « dent de chien » et une jonquille et dans sa partie basse, une tête de chamois, soit officialisé.
- rappelle que des travaux de renforcement électrique de la partie basse de Raclaz doivent être réalisés; autorise le SELEQ 74 à lancer les travaux dont le montant s'élève à 25.243 € TTC ; accepte de lui rembourser les frais généraux (757 €) sur fonds propres ainsi que la quote-part communale de 7.387 € sous forme d'emprunt.
- apprend que le Syndicat Intercommunal de Protection et Conservation du Vuache souhaite réaliser des acquisitions foncières afin de maîtriser la gestion et l'avenir de certaines zones naturelles; pour ce faire, approuve le transfert d'une partie de la compétence « acquisition foncière » de la commune au SPCV et demande à Mr le Sous-Préfet de prendre l'arrêté autorisant la modification des statuts du SPCV.
- rappelle que le recensement général de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2008 et qu'il convient de recruter un agent recenseur qui travaillera en lien avec le secrétariat ; précise qu'une publicité a été réalisée dans le bulletin communal et dans les panneaux d'affichage et qu'une seule candidature a été enregistrée : celle de Mme Sandrine POIRIER (Raclaz) ; donne un avis favorable à cette candidature et détermine le poste et la rémunération correspondants et charge Mr le Maire de procéder à l'arrêté de nomination.
- renseignements pris, souhaite la création d'un site Internet pour la commune dont le nom serait [www.dingy-en-vuache.fr](http://www.dingy-en-vuache.fr) et approuve une convention avec le Centre de l'Informatique et des TIC de Haute-Savoie qui permettra l'achat d'un nom de domaine et l'hébergement du site ; autorise Mr le Maire à signer cette convention et désigne Mr Eric LE ROUX comme administrateur ; indique que ce site reprendra les informations sur la Commune, le bulletin communal, l'école et l'association de parents d'élèves.
- prend connaissance des demandes d'urbanisme suivantes :
  - Mme AGUDO Carla pour une rénovation-agrandissement de sa maison à Raclaz (2<sup>ème</sup> demande de permis de construire).
  - Mr JACOB Gilbert pour une transformation de fenêtre en porte-fenêtre à Bloux (déclaration préalable).
- ne souhaite pas modifier la carte scolaire actuelle dans le cadre de la rentrée scolaire à venir ; entend le compte rendu du Conseil d'école de novembre et apporte les réponses suivantes :
  - informatique : l'entreprise Grandchamp sera relancée pour installer les prises nécessaires dont une près du bureau de la directrice qui souhaite disposer d'un ordinateur pour la gestion de l'école ; précise que des ordinateurs d'occasion pourront être fournis.

- dépassement du contrat de maintenance du copieur de l'école : il sera intégré dans la dotation de fonctionnement .
- demande de 2 meubles de rangement maternelle : un accord de principe est donné.
- problèmes de robinet, de chauffage, de volet roulant et de toilette : ils sont pris en compte.
- demande de local de rangement pour les vélos, trottinettes et matériel de sport qui gênent au ménage des locaux : elle sera étudiée.
- projet de garderie le matin soumis par des parents d'élèves : il est évoqué et la mise à disposition de locaux d'accueil est proposée à nouveau.

- prend acte de l'obligation pour les collectivités de mettre en place un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics avant 2009.

- prévoit une réunion pour organiser le déneigement sur la commune.

- est informé de l'état d'avancement du dossier d'utilité publique concernant l'emplacement réservé autour de la Mairie.

- apprend qu'une subvention de 40.000 euros a été accordée par le Conseil Général pour financer les travaux de voirie et de réseau.

- prend note d'une réunion organisée vendredi 16 novembre à Vulbens dans le cadre de la création d'une zone agricole protégée.

- est invité à une réunion concernant l'assainissement de Raclaz qui aura lieu à la Communauté de Communes du Genevois, mardi 20 novembre.